

Demandes de la Ville de Montréal
Consultations prébudgétaires – Budget 2026-2027 du Gouvernement du Québec

1 – Itinérance et habitation

- Réserver une enveloppe dédiée à Montréal en habitation et en itinérance permettant d'établir une entente-cadre Montréal–Québec qui autorise des investissements structurants sans alourdir le cadre financier ou les paramètres comptables municipaux.
- Dédier une enveloppe versée aux municipalités pour financer des stratégies globales en matière de cohabitation sociale, de gestion des campements et de l'espace public.
- Rehausser les financements en santé et services sociaux, de manière à :
 - Augmenter le nombre de places disponibles en hébergement d'urgence et de transition, favoriser leur adaptation aux divers profils d'usagers, les répartir sur le territoire et pérenniser les places à l'année;
 - Investir dans le déploiement de trajectoires de soins en santé mentale et en toxicomanie, y compris dans l'espace public.
- Renforcer les capacités des organismes communautaires et des partenaires de première ligne, en rehaussant les financements dédiés (PSOC et hors PSOC) à la prévention et à la réduction de l'itinérance, et en prolongeant la durée des financements octroyés (de 1-2 ans à 3-5 ans) via les programmes provinciaux pour les activités spécifiques en itinérance (Plan interministériel en itinérance).
- Réinvestir massivement dans trois programmes gouvernementaux phares de manière à accélérer la construction de logements, notamment des projets prêts à démarrer dans des secteurs prioritaires de développement (ex. Lachine-Est, Louvain-Est, Namur-Hippodrome-Cavendish, Bridge-Bonaventure, des Faubourgs, l'Îlot Voyageur Sud, Cité-des-Hospitalières, le corridor de la ligne bleue), ainsi que la rénovation du parc de logements existant pour renverser la crise de l'abordabilité qui sévit actuellement.
 - a. **Programme d'habitation abordable du Québec (PHAQ)** : pour augmenter l'offre de logements sociaux et abordables.
 - Appel à réserver 40 % des enveloppes disponibles pour Montréal, de manière à financer la construction de 2 000 nouvelles unités prêtes à démarrer dès 2026-2027, pour un équivalent de 320 M\$ en subvention gouvernementale.
 - Ce réinvestissement est d'autant plus crucial dans le contexte de la signature de l'Entente de principe entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sur le déploiement de Maisons Canada au Québec, et ce afin de maximiser l'impact des fonds fédéraux disponibles.
 - b. **Programme Rénovation Québec (PRQ)** : pour garantir un parc abordable de qualité, et tirer profit de la flexibilité offerte par ce programme cadre permettant d'agir autant en rénovation et résilience climatique, qu'en accès à la propriété et en construction.
 - Appel à refinancement et prévisibilité : 18,5 M\$ par année, sur trois ans, pour la mise en œuvre des programmes municipaux reliés au PRQ (afin de partager 50/50 avec la Ville le coût total (37 M\$) des 2 500 interventions requises).

- c. **Programme d'adaptation de domicile (PAD)** : pour répondre à la demande croissante d'interventions sur des logements de personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie.
 - Appel à refinancement : 11,2 M\$ par année + 3 M\$ en 2026-27 pour rattraper la période de suspension en cours, et réaliser annuellement plus de 250 interventions.

2 – Infrastructures

- La part du Plan québécois des infrastructures (PQI) dédiée aux infrastructures municipales est en baisse depuis plusieurs années, passant de 7,3 % dans le PQI 2018-2028 à 4,3 % dans le PQI 2025-2026. En ce sens, nous croyons qu'il est primordial que le gouvernement du Québec renverse cette tendance et augmente de manière générale les montants disponibles afin que le pourcentage des investissements prévus pour les infrastructures municipales retrouve au minimum le niveau de 2018.
- Nous avons souligné lors de la mise en place du programme PRIMEAU 2023 les sommes considérables investies pour la construction et la rénovation des infrastructures, alors qu'une enveloppe réservée aux besoins des grandes villes avait été mise en place. Toutefois, le MAMH n'est actuellement pas en mesure d'ouvrir de nouveaux appels à projet ni d'octroyer de nouvelles sommes avant 2028-2029, les crédits nécessaires n'étant pas disponibles.
 - À Montréal, le déficit d'entretien des infrastructures est chiffré à 3,6 G\$, une situation particulièrement précaire. L'aide financière gouvernementale est cruciale pour assurer que nous puissions poursuivre l'offre d'eau de qualité à l'ensemble des citoyens de l'agglomération.
 - Nous demandons donc que les sommes prévues au PRIMEAU 2023 puissent être disponibles dès maintenant, afin de soutenir le maintien de nos actifs, ce qui ne peut attendre deux ans.
- La Ville de Montréal devra effectuer la mise aux normes de la station d'épuration en regard du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU).
 - Non seulement nous avons eu la confirmation du MELCCFP de son intention d'ajouter une norme pour le traitement de l'azote ammoniacal dans l'attestation de notre station, mais nous avons également reçu la demande d'anticiper l'espace et les infrastructures nécessaires à un ajout potentiel d'une étape de dénitrification, soit le traitement de l'azote total.
 - Alors que l'ajout de ces normes demande des investissements considérables (environ 2,4 G\$ selon les estimations préliminaires du Service de l'Eau, en 2022), nous n'avons aucune garantie de la part du gouvernement ni d'un financement, ni d'une orientation claire pour leur mise en place.
 - Il est urgent de recevoir la confirmation d'un financement pour pouvoir amorcer le projet, ainsi que la confirmation du report de l'entrée en vigueur de ces exigences de 2030 à 2044.
- La Société de transport de Montréal (STM) rapporte que 42% des actifs sont en mauvais ou très mauvais état. Les impacts de ces infrastructures vieillissantes se font déjà sentir : les pannes dû à des bris d'équipements se multiplient, les coûts des travaux s'en trouvent accrus et l'impact est grand sur la clientèle.
 - Dans cette optique, afin de protéger notre réseau et les services existants, la Ville de Montréal adhère aux demandes de la STM et vise à ce que le gouvernement reconnaisse l'importance du maintien d'actifs et finance le programme de modernisation des actifs à hauteur de 1,6 G\$ sur 10 ans.

3 – Développement de l'Est de Montréal

- Le gouvernement a annoncé en mars dernier que le premier projet piloté par la nouvelle agence Mobilité Infra Québec (MIQ) sera celui du Projet structurant de l'Est (PSE), un projet crucial pour désenclaver l'Est de la Ville, pour soutenir l'emploi et la création de logements dans ce secteur et pour réduire les GES. À ce sujet, Montréal attend avec impatience les annonces de MIQ et souhaite que des sommes soient réservées dès cette année afin de poursuivre les études en cours pour le développement de ce mode structurant, dont la mise en service contribuera directement à la valorisation des terrains situés dans ses corridors.
- Retour dans le PQI du projet d'amélioration de l'accès au port de Montréal dans l'axe du boulevard de l'Assomption. Ce projet de 119 M\$, retiré lors du budget 2025-2026, s'inscrit dans une vision d'optimisation portuaire, incluant un futur viaduc reliant l'Assomption au Terminal Viau pour détourner les camions de la rue Notre-Dame, permettant à la fois d'améliorer la fluidité du camionnage, la mobilité des automobilistes et la qualité de vie des résidents du secteur. De plus, une contribution du gouvernement du Canada de près de 46 M\$ a été obtenue pour ce projet via le Fonds national des corridors commerciaux et l'entente a été entérinée par Québec : il n'est pas souhaitable que ces sommes soient perdues.
- Investir dans l'acquisition de terrains stratégiques afin d'accélérer la remise en état et la mise en marché de sites à fort potentiel industriel, logistique et résidentiel; des acquisitions réalisées en amont maximisent l'impact du projet de transport structurant en accroissant l'attractivité et la valeur des terrains. En complément, poursuivre les efforts de décontamination en prolongeant et en bonifiant l'entente de financement dédiée, afin d'appuyer le développement économique, résidentiel et institutionnel de la métropole, particulièrement dans l'Est.
- Prolonger la Mesure d'aide financière pour revitaliser l'Est de Montréal et y ajouter des sommes pour continuer à soutenir des projets qui favorisent l'attractivité et la vitalité du territoire par l'amélioration des milieux de vie.

4 – Biosphère

- La Ville de Montréal rappelle l'importance pour le gouvernement du Québec de compléter le financement de 9 M\$ sur trois ans, à compter de 2026-2027 annoncé dans le dernier budget fédéral et ainsi maintenir les activités de la Biosphère, une institution unique de sensibilisation environnementale et une icône de la métropole.